



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Lundi 8 Septembre

Présents :

Christine MEGEVAND, Gérard THOMASSON, Aurore GANDY, Nicolas BERTHOUD, Antoine GLADIEUX, Morgan HAUET, Annick PRUNIER, Nicolas VESIN

Excusés :

Jean Paul LE MANACH, Roger THOMET

Date de la convocation du conseil municipal : 03/09/2025

DELIBERATIONS

Emprunt 300'000€ CA des Savoie :

Le conseil municipal décide de souscrire un emprunt de 300'00€ pour une durée de 120 au taux d'intérêt annuel fixe de 3,331%. La périodicité des remboursements est trimestrielle, le montant des échéances s'élève à 8'831,81€ (capital et intérêts).

Convention financement école provisoire :

Suite à la mise en place d'une école provisoire sur le territoire de la commune d'Andilly, afin d'assurer une solution transitoire d'accueil des élèves dans l'attente des travaux de réhabilitation et d'extension du groupe scolaire d'Andilly- Saint Blaise, il convient d'approuver une convention de répartition des coûts entre les trois collectivités impliquées, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, la commune d'Andilly et la commune de Saint-Blaise. La convention prévoit une répartition des dépenses comme suit :

- CCPC – Scolaire : 79,95%
- Andilly + St Blaise - Cantine et périscolaire : 20,05%
 - o Andilly : 13,37%
 - o Saint-Blaise : 6,68%

Le coût estimé pour la commune de Saint Blaise s'élève à 70'000€ et sera revu en fin de travaux.

COMMISSIONS

ASSOCIATIONS

La fête de l'automne aura lieu le samedi 4 octobre.

BATIMENTS

- L'achat des bâtiments de Lucien Delieutraz doit être finalisée le 19 septembre chez le notaire. Pour rappel le montant de la transaction s'élève à 545'000€.
- Salle polyvalente :
 - o Les travaux de couverture du toit de l'annexe des toilettes sont terminés. On constate une nette amélioration et quasiment plus d'infiltrations. On continue la surveillance.
 - o Prochaine étape : démolition des toilettes extérieures

CCAS

- Le repas des anciens aura lieu le 20 septembre au téléphérique du Salève.
- Une réunion est prévue le 6 octobre avec les membres du CCAS pour les colis de Noël.

COMMUNICATION

- Site internet : Il faut accentuer la communication et envoyer les informations nécessaires pour la mise à jour du site.
- Bulletin : le prochain bulletin est en cours de rédaction. L'objectif est de le faire paraître avant la fin de l'année.

ENVIRONNEMENT

Verger :

- Il faut prévoir le taille des arbres en association avec l'école et Apollon74.
- L'entretien de la parcelle est à suivre : Remplacer les arbres et framboisiers secs, déserber la rampe d'accès, installer le banc...

Bio déchets :

- Une borne pour les bio-déchets a été installée par la CCPC en face de la mairie. Est ce le bon emplacement? Une réflexion est engagée.

SCOLAIRE - PETITE ENFANCE

Scolaire :

- Les discussions avec l'architecte continuent pour la revue du projet. On attend son retour.

Périscolaire :

- Pour la rentrée, les effectifs sont au complet pour la FOL74 et pour les communes(cuisine+ménage)

URBANISME

- Déclaration Préalable : Piscine Mme Magnin : Instruction en cours

VOIRIE

- La société Hominal a procédé à l'hydro curage de la canalisation d'eaux pluviales au Mont Sion.
- Le chemin entre le cimetière et le Mont Sion est raviné et dégradé suite aux orages.
- Des travaux d'entretien sont à prévoir sur les chemins.
- Passage souterrain RD1201: Les travaux avancent et le passage souterrain devrait être mis en service mi-octobre. Les travaux de "finition" se poursuivront jusqu'à la fin de l'année.
- Enedis :
 - o Les travaux d'enfouissement du réseau électrique sous le chef lieu est quasiment terminé
 - o Les travaux de refection du réseau, Route du Salève, sont prévus en fin d'année. La commune a demandé à Enedis d'intervenir plus rapidement

SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

La fête du Salève a eu lieu le 7 septembre à l'alpage de la Thuile

CCPC

Questions diverses

Prochaine réunion 6 Octobre